

Direction Générale des Transports, des Infrastructures et de la Mer

Direction des Affaires Maritimes

COMMUNIQUE DE PRESSE

pour diffusion le jeudi 30 septembre 2010

Le stress au travail des marins examiné lors des XVèmes journées de la médecine des gens de mer.

Organisées par le service de santé des gens de mer, destinées aux marins, aux représentants des entreprises maritimes et aux acteurs médicaux et sociaux de la profession, les journées de la médecine des gens de mer aborderont les thèmes des troubles psychosociaux au travail et des désordres post-traumatiques.

Décentralisées pour la première fois, ces journées auront lieu l'après-midi du jeudi 30 septembre et le matin du vendredi 1er octobre 2010 à l'École Nationale de la Marine Marchande à Marseille.



Deux thèmes d'actualité :

Outre les actualités liées à la santé des marins au travail, les journées abordent cette année deux thèmes principaux :

- les **troubles psychosociaux au travail** : alors que les difficultés rencontrées au travail par certains personnels de grandes entreprises françaises et leur retentissement sur leur santé sont médiatisés, qu'en est-il des salariés des entreprises maritimes ?
- les **désordres post-traumatiques :** quel est le retentissement sur la santé d'un événement grave et inhabituel survenant en mer ?

Ces sujets sont d'actualités depuis qu'un arrêté du 23 avril 2009 donne obligation aux entreprises de prévenir les effets du stress sur la santé de leurs salariés. Les conditions de vie à bord des bateaux ont des répercussions sur la santé mentale des marins . Ceux-ci sont soumis à de nouveaux risques : prise d'otages, acte de piraterie. Les moyens de prévenir ces effets néfastes seront aussi abordés lors du colloque.

Des journées destinées aux marins, aux représentants des entreprises maritimes et aux acteurs médicaux et sociaux.

Ces journées sont destinées aux acteurs du monde maritime : marins, personnels médicaux et para-médicaux embarqués ou non, personnels des services sociaux maritimes, responsables « ressources humaines » et « hygiène et sécurité » des entreprises maritimes.

Elles seront animées par de nombreux intervenants, spécialistes des troubles psychosociaux, ainsi que par des représentants des entreprises maritimes, notamment locales, qui feront part de leur expérience.

Une organisation du service de santé des gens de mer

Ces journées sont organisées par le service de santé des gens de mer, rattaché à la direction des affaires maritimes.

Le service de santé des gens de mer est le service de médecine de prévention des marins professionnels du commerce, de la pêche et de la plaisance professionnelle. Son action vise à préserver la santé physique et psychique des travailleurs de la mer.

Les partenaires logistiques de cette organisation sont l'École nationale de la marine marchande, l'Établissement national des invalides de la marine et les entreprises Essilor, Provence Médical Service et Parsys Santé.

Informations complémentaires

Retrouvez des renseignements complémentaires (dépliant et programme) sur le site internet des affaires maritimes en méditerranée : www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi contacter :

- par téléphone : Docteur Patrick BERCIAUD au 01.40.81.39.75 ou Docteur Thierry SAUVAGE au 04.91.39.69.21 -
- par mail: Patrick.Berciaud@developpement-durable.gouv.fr ou Thierry.Sauvage@developpement-durable.gouv.fr

L'inscription est libre sur demande.